République Française — Département de Loir-et-Cher — Circonscription de Romorantin



Elections législatives du 23 Novembre 1958

Bernard PAUMIER

Député sortant

Candidat du

Parti Communiste Français

ELECTRICES, ELECTEURS,

Vous allez voter. Vous allez voter avec le plus vieux et le plus usé des modes de scrutin : le scrutin d'arrondissement. Ce mode de scrutin n'a qu'un but : Priver le Parti Communiste, premier parti de France, des députés auxquels il a droit. Au nom de la Démocratie on veut rayer de la vie politique l'opinion de plusieurs millions de françaises et de français.

POURQUOI ? Parce que le Parti Communiste empêche les fossoyeurs de la France de continuer leur œuvre.

MOLLET, PINAY, PFILMLIN, SOUSTELLE sont dans le même gouvernement. Leurs hommes, LOUSTAU, DAUDU, COMTE OFFENBACH, DE BRIEY font semblant de se disputer. Mais ils sont tous d'accord au gouvernement et ils font tous la même politique. C'est de la Comédie que l'on vous joue.

Depuis près de trois ans ils se sont partagés le pouvoir ; vous en connaissez le bilan :

LA CRISE ÉCONOMIQUE S'ABAT SUR LA CLASSE OUVRIÈRE

MÉTALLURGIE. — Lavalette à Romorantin, tourne au ralenti depuis plusieurs mois. Il y a longtemps que les horaires ont été réduits et la paye aussi par conséquent.

La Matra à Salbris vient de réduire les horaires et on se demande si l'usine ne va pas fermer.

L'usine **Chaigneau à Theillay** qui travaille pour Panhard et Simca a annoncé 15 licenciements à la mi-octobre.

TEXTILE ET CONFECTION. — La crise est générale dans cette industrie qui occupe beaucoup d'ouvrières de notre arrondissement

Pellé à Romorantin : 40 licenciements au début d'octobre.

Parana à Romorantin : licenciements en juin et tout le monde n'a pas repris le travail.

Petat à Selles : les salaires atteignent péniblement 25.000 fr. par mois.

Normant à Romorantin : augmentation des cadences de travail mais peu ou pas d'augmentation de salaire.

Manufacture du Centre à Châtres : depuis le 1er octobre réduction des horaires à 32 heures avec 4 jours de travail par semaine. On parle maintenant d'un système de chômage de 15 jours par roulement.

CAMPS DE PRUNIERS ET DE MICHENON. — Des menaces ont pesé sur les travailleurs de l'Etat. Aujourd'hui, on ne remplace même pas le personnel mis à la retraite.

CERAMIQUE ET PORCELAINE. — A Lamotte, Selles et Châtres, les commandes diminues (particulièrement à Selles et Châtres). Partout les salaires sont insuffisants.

CHEMINOTS, EMPLOYÉS E. D. F. G. D. F. — Le Gouvernement a refusé vos droits et vous a accordé qu'une toute petite partie de ce qui vous est dû. 150.000 cheminots en France gagnent moins de 40.000 fr. alors que la productivité atteint un chiffre record. On refuse aux employés du B. A. l'intégration dans le système national.

OUVRIERS AGRICOLES ET BUCHERONS. — On continue à vous refuser l'égalité des salaires et des avantages sociaux avec les ouvriers d'industrie.

C'est parce que les communistes sont au cœur même de la classe ouvrière qu'ils connaissent en détail la situation et les revendications des ouvriers. Avec le Parti Communiste tout entier je demande pour eux :

- Augmentation générale des salaires (puisque les bénéfices des patrons augmentent, ils peuvent payer).
- Instauration d'une assurance chômage aux frais des patrons.
- Suppression totale des zones de salaires.
- Pas de diminution de salaire en cas de diminution d'horaires de travail.

LE PROBLÈME DU LOGEMENT

C'est un problème angoissant. Ceux qui ont participé aux gouvernements (TOUS SAUF LES COMMUNISTES), n'ont rien fait pour résoudre ce problème.

Pour la seule ville de Romorantin, il y a 270 demandes aux H. L. M. dont 160 besoins très urgents : on va construire 20 logements.

De plus les loyers ont subi une augmentation qui rend encore plus dramatique le sort des ouvriers.

Voilà l'incapacité des responsables de la politique actuelle qui préfèrent tous la guerre et la bombe atomique à la construction des logements.

Par une réduction massive des crédits militaires, on peut construire des logements en nombre suffisant et d'un loyer accessible pour tous.

LES VIEUX

C'est grâce au soutien du Parti Communiste que le Fonds National Vieillesse a été institué. Le gouvernement actuel, de Soustelle à Mollet, s'en tient à la politique de l'aumône : il vient de se moquer des vieux en leur accordant 4,50 fr. d'augmentation par jour.

Devant la fantastique augmentation du coût de la vie le Parti Communiste demande pour les vieux l'augmentation immédiate de 20 % des allocations vieillesse.

L'ECOLE LAIQUE

En ne posant pas la question de confiance lors de la discussion des lois anti-laïques, en s'associant étroitement aux MRP et

Indépendants, le gouvernement Mollet-Loustau fit échouer l'abrogation de la loi Barangé Marie.

La situation des écoles publiques est de plus en plus critique.

Dans notre département lors de la dernière rentrée scolaire il manquait au moins 100 instituteurs.

Des écoles sont surchargées, des projets d'agrandissement ou de construction sont arrêtés comme à St-Laurent-des-Eaux.

Comparés à 1957, les crédits de constructions scolaires pour le Loir-et-Cher sont réduits de moitié.

Il convient de garantir l'avenir de notre jeunesse par la réforme démocratique et laïque de l'enseignement, la création des emplois nécessaires à la jeune génération, des équipements sportifs, l'aide aux jeunes et futurs ménages.

LE CANAL DU BERRY
L'ENTRETIEN DES DIGUES DU CHER
LE CURAGE DES RIVIERES

A maintes reprises je suis intervenu pour maintenir en eau le canal du Berry malheureusement déclassé.

Une fois encore les dernières inondations du Cher ont démontré, qu'il est nécessaire de réparer les digues plus spécialement entre gièvres et Selles-sur-Cher.

En Sologne, il faut poursuivre le curage des cours d'eau et aménager cette région.

POUR AIDER L'EXPLOITATION FAMILIALE AGRICOLE

En 1957 avec l'appui du groupe parlementaire communiste fut institué un système d'indexation des prix agricoles.

Pour la fixation du prix du blé et du lait le gouvernement de Gaulle ne respecta pas cette législation. C'est pourquoi j'avais demandé que les petits producteurs de blé ne paient pas la cotisation de résorption, et perçoivent une prime de 200 fr. par quintal compte tenu de la mauvaise récolte et de la fixation arbitraire du poids spécifique.

Les divers ministres de l'agriculture et les sous-secrétaires d'Etat ont toujours favorisé les hobereaux au détriment des petits et moyens exploitants.

C'est grâce à une proposition de loi communiste que fut limité le prix du blé fermage en 1957-1958. Je suis intervenu plusieurs fois en leur faveur.

Les vignerons savent tous qu'elle fut mon activité pour permettre le maintien du privilège des bouilleurs de cru ; pour les exonérer des prestations viniques et de la distillation ; pour empêcher l'arrachage forcé (10 % en Loir-et-Cher), etc.

Pour indemniser les sinistrés.

Au cours de ces deux dernières années, la gelée, la grêle et l'inondation ont fait des ravages dans la circonscription de Romorantin. J'avais déposé une proposition de loi prévoyant le remboursement des pertes subies par les petits vignerons sur la base de 2.000 fr. par hectolitre manquant, en prélevant l'argent sur les 100 milliards de bénéfices supplémentaires réalisés en 1957 par les colons d'Algérie.

En février et mars 1958, l'Assemblée Nationale vota à deux reprises. Notre proposition fut repoussée par 399 voix contre 149 (les communistes). MM. Loustau, Pesquet, Bruyneel, les MRP et Républicains Sociaux votèrent contre. Daudu s'évertue à faire remplir des questionnaires pour dégrèvement d'impôt, mais ses patrons Pesquet et Bruyneel votent contre le paiement des sinistres.

POUR FINANCER CE PROGRAMME,
LE PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS DEMANDE :

— Réduction massive des dépenses militaires, du service militaire et réforme démocratique de l'impôt frappant le grand capital et les profiteurs de guerre, afin de donner à l'industrie et à l'agriculture, à la technique, à la recherche scientifique et à la culture les moyens nécessaires à la grandeur française.

Pour assurer la grandeur de la France nous proposons :

POLITIQUE EXTERIEURE D'INDEPENDANCE FRANÇAISE ET DE PAIX fondée sur la coopération pacifique avec tous les peuples sans exclusive, l'arrêt des expériences atomiques, de la remilitarisation de l'Allemagne et de la course aux armements.

PAIX EN ALGERIE par la négociation avec ceux contre qui la France se bat, et établir avec l'Algérie comme avec tous les peuples coloniaux — y compris la Guinée — des rapports nouveaux fondés sur l'indépendance, l'égalité des droits et avantages mutuels.

Pour barrer la route à la réaction ; pour réaliser cette politique conforme aux aspirations de notre peuple et aux intérêts de la nation ; pour assurer la présence à l'Assemblée nationale d'un groupe communiste important ;

Pour la victoire de la République ;

Pour l'avenir de la France ;

VOTEZ et faites VOTER pour

Bernard PAUMIER

Député sortant

Candidat du Parti Communiste Français

Remplaçant éventuel :

Fernand JUPEAU

Ouvrier - Secrétaire de la Fédération de Loir-et-Cher du P. C. F.

IMP. JOSNON ET FILS - BLOIS

Vu: le CANDIDAT·